

oblige souvent soit à corriger un texte qui semble violer les normes métriques et prosodiques que les savants modernes ont mises en évidence, avec le risque de banalisation du texte, soit à accueillir des leçons qui, si elles sont correctes, font s'écrouler la solidité de ces normes, ce qui nous laisse en face d'exceptions demandant une justification appropriée. L'instrument le plus adéquat pour affronter au moins une partie de ces problèmes est l'enquête statistique, qui permet de jeter un regard d'ensemble aussi sur des types de CI rares qui n'apparaissent pas plus d'une vingtaine de fois dans tout le corpus de Plaute et de Térence. Les instruments informatiques permettent d'opérer ce type de recherches en peu de temps. Dans cette étude, l'enquête systématique porte sur une typologie de CI qui a reçu relativement peu d'attention et qui demande encore une explication : l'abrègement d'une syllabe tonique dans des groupes verbaux. Après une introduction qui présente une définition du phénomène, le chapitre 2 résume l'état des études, avec une attention particulière portée à des problèmes, en partie non résolus, concernant la relation entre CI et accent. Le chapitre 3 propose une étude statistique sur toutes les occurrences de CI dans les groupes verbaux de monosyllabe+bisyllabe ou trisyllabe commençant par voyelle (les types *sēd ūxor*, *sēd ōptume*, *sēd ūxorem* etc. rapportés dans l'annexe 1) chez Plaute, en vue d'évaluer la fréquence du phénomène pour chaque configuration prosodique et tester la loi, jusque-là admise par la critique, selon laquelle aucune syllabe accentuée ne pouvait subir la CI. Enfin, le chapitre 4 tente une interprétation possible des données examinées dans la section précédente dans le cadre d'une discussion du phénomène de la CI dans son ensemble. Toute tentative consistant à donner une explication complète de la CI en tant que phénomène linguistique implique un certain nombre d'hypothèses indémonstrables. Compte tenu du fait que certains aspects de la CI sont liés à la langue (c'est-à-dire l'accent et la structure syllabique), la CI serait une licence prosodique qui se concrétiserait par une prononciation artificiellement « abrégée » des syllabes impliquées. Dans cette perspective, les contraintes linguistiques appliquées à la CI pourraient être interprétées comme des stratégies visant à éviter un choc trop fort entre les règles prosodiques de la langue et la déformation du mot exigée par l'interprétation poétique. Les résultats obtenus par cette recherche devraient être vérifiés par une enquête plus large portant sur les comédies de Térence et sur le théâtre latin transmis sous forme de fragments. Quoi qu'il en soit, cette étude apporte des éléments intéressants permettant de progresser dans la compréhension des particularités linguistiques du latin de l'époque républicaine.

Bruno ROCHETTE

Silvio LEONE, *Polis, Platz und Porträt. Die Bildnisstatuen auf der Agora von Athen im Späthellenismus und in der Kaiserzeit (86 v. Chr. – 267 n. Chr.)*. Berlin – Boston, Walter de Gruyter, 2020. 1 vol. relié, x-276 p., 132 fig. (URBAN SPACES, 9). Prix : 118,27 €. ISBN 978-3-11-065283-3.

On se souviendra que, durant près d'un siècle, le centre de l'agora d'Athènes où avait été dressé le groupe des Tyrannicides fut laissé vide de tout autre hommage public de la cité. Par la suite, des statues des stratèges les plus valeureux vinrent, certes, le rejoindre (Lycurgue, *Contre Léocrate*, 51) ; mais le lieu conservait encore une bonne

part du caractère quasiment sacré que lui conférait ce prestigieux symbole de la démocratie. Il en alla autrement à partir de la conquête romaine, surtout après le sac d'Athènes par les légions de Sylla. C'est cette date, qui marque une profonde césure dans l'histoire de la ville, que Silvio Leone a choisie comme point de départ de son enquête (sans pour autant négliger de faire plus rapidement le point sur les siècles qui l'ont précédée), et c'est l'invasion des Hérules qui en constitue le terme (encore que quelques pages soient également consacrées à brosser, à plus larges traits, le siècle et demi qui s'ensuivit). Au témoignage de ce qu'a vu et enregistré Pausanias (I, 3-16) et que l'auteur analyse avec soin, en rappelant que le Périégète se refuse à évoquer tout ce qui date des années 146 av. J.-C. (annexion de la Grèce par Rome) jusqu'au règne d'Hadrien (ἐς ἅπαν δὲ ἀσθeneίας [...] κατῆλθεν ἡ Ἑλλάς; VII, 17, 1) et qu'il s'intéresse essentiellement aux personnages historiques qui lui permettent de faire des excursus susceptibles d'être appréciés par l'élite cultivée romaine (τὰ ἀξιολογώτατα), s'ajoute l'exploitation systématique d'un précieux catalogue de 106 bases de statues érigées sur l'agora durant la période étudiée (p. 153-248), catalogue qui n'avait jamais été dressé jusqu'ici et constitue une source d'informations de tous ordres, tant sur les acteurs et la pratique même de ces hommages que sur la forme qu'ils prirent et les matériaux utilisés, mais aussi sur l'endroit choisi pour ce faire – ces ἐπιφανέστατοι τόποι d'une ville – et, notamment, dans le cas présent, sur le voisinage recherché de tel ou tel monument particulier, de tel ou tel autre hommage qui marqua l'histoire de la cité, précisant encore la fonction de communication de ces statues. Cet excellent travail s'inscrit, on le voit, dans tout un courant de recherche qui s'est développé ces dernières années et vise à remettre dans leur contexte d'origine, autant que faire se peut, des œuvres (statues et portraits p. ex.) disséminées dans les musées et les dépôts de fouilles. Avec une bibliographie très complète, le catalogue fournit le texte et la photographie de chaque document, mais aussi, chaque fois que la chose est possible, le relevé précis des traces de fixation et de l'empreinte des pieds des statues (il s'agissait évidemment de statues de bronze) sur ces bases et piédestaux. L'analyse diachronique se fait par grandes périodes, en quatre temps, du sac de Sylla au début du règne d'Auguste, durant la dynastie julio-claudienne, des Flaviens au règne d'Hadrien et des Antonins à l'invasion des Hérules, en parallèle avec l'examen des constructions nouvelles qui vinrent modifier la topographie de la place publique et créer de nouveaux contextes d'exposition des statues (odéon d'Agrippa et temple d'Arès). Aux portraits des *virī triumphales* et autres grands noms de la République qui furent érigés durant le premier demi-siècle, firent suite les hommages aux empereurs, culminant avec le nombre impressionnant de statues d'Hadrien, sur l'agora comme dans toute la ville ; mais ces hommages diminuèrent considérablement par la suite, le relais étant pris par les statues-portraits de citoyens méritants (le premier et le plus remarquable exemple étant celui des 26 statues dressées par les tribus athéniennes au père d'Hérode Atticus et à son épouse, εὐνοίας ἔνεκεν καὶ εὐεργεσίας τῆς [ε]ἰς τὴν πατρίδα). Durant toute l'époque romaine, le rôle de la πόλις reste prépondérant pour l'octroi de ces hommages : c'est le δῆμος ou la βουλή ἢ ἐξ Ἀρείου πάγου qui dédie, et ce sont ces acteurs dont le nom figure en tête des dédicaces, précédant même celui du personnage honoré, jusqu'au début de l'époque impériale où l'ordre s'inverse, rejoignant en cela les formulations des royautés hellénistiques ; les rares hommages individuels n'ont lieu qu'avec l'autorisation de l'Aréopage et ne se font d'ailleurs que dans la zone de l'Éleusinion, en dehors

de l'agora proprement dite qui est bien le « lieu de mémoire » de la cité et qui le reste tout au long de l'époque romaine, la politique d'Auguste et celle d'Hadrien ayant été ancrées sur l'importance du passé politique d'Athènes, reconnue dans l'ensemble du monde grec, afin de s'attirer l'adhésion des différentes provinces hellénophones de l'Empire. Il y a bien là une réelle continuité dans la pratique de l'hommage public sur l'agora : les statues érigées durant l'époque romaine inscrivent de nouveaux noms dans l'histoire de la ville. Chemin faisant, S. Leone ne manque pas de signaler les quelques zones d'ombre que l'imprécision de rapports de fouilles et découvertes anciens laisse planer dans certains cas ; ce n'est qu'un trait de plus de la probité scientifique avec laquelle la recherche a été conduite. La bibliographie est très à jour. Tout au plus y ajoutera-t-on, p. 69 et 201 n° 52, une référence aux *Fastes de la province de Narbonnaise* de H.-G. Pflaum (*Gallia*, Suppl. 30, Paris, 1978, p. 103-105), voire à l'article de P. Le Roux, « Sur Toulouse et les Toulousains sous l'Empire romain », *Pallas* 82 (2010), p. 136 n° 11 a-b pour la carrière de Q. Trebellius Rufus.

Jean Charles BALTŸ

Jean-Yves STRASSER, *Mémoires de champions. Corpus des palmarès, d'Octavien à Valentinien I^{er}*. Athènes, École française d'Athènes, 2021. 1 vol relié, 840 p. (BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, 395). Prix : 65 €. ISBN 978-2-86958-553-9.

Ce volumineux ouvrage constitue l'aboutissement partiel d'une thèse de doctorat soutenue en 2000 à l'Université de Nanterre. Jean-Yves Strasser offre ici une vue d'ensemble des palmarès de vainqueurs dans les concours grecs à l'échelle de la Méditerranée, depuis la refondation de Corinthe, en 44 av. J.-C., jusqu'à la fin du règne de Valentinien I^{er}, en 375 de notre ère. La saine méthode demande qu'il y ait de claires définitions au début d'une recherche et l'auteur ne déroge pas à la règle. Qu'entend-il par palmarès ? Il s'agit ici de « tout bilan des succès d'une partie ou de la totalité de la carrière d'un champion, athlète, artiste ou propriétaire de chevaux ». Cette définition est pour le moins contraignante et impose d'écarter du corpus nombre de documents, atypiques, bancals ou sans équivalent aucun, et par conséquent inclassables (voir p. 2-8). Sont ainsi répertoriés 276 documents, en très grande majorité épigraphiques. Les limites chronologiques retenues ont *a priori* de quoi déconcerter, puisque les premiers palmarès connus remontent au début de l'époque classique et que la période hellénistique ne fut pas en reste dans ce domaine. Peut-on alors parler de véritable synthèse ? Certes non, mais cette restriction à l'époque romaine est justifiée. Tout en reconnaissant qu'il serait souhaitable qu'une telle étude soit étendue aux périodes antérieures, J.-Y. Strasser fait valoir en outre que l'idée longtemps soutenue, dans l'histoire des ἀγῶνες, d'une continuité et d'absence de ruptures entre les époques plus anciennes et la période impériale n'a plus lieu d'être. L'époque impériale constitue donc un objet de recherche spécifique, tant y sont nombreuses les nouveautés : originalité du vocabulaire et des formes des concours, extension géographique, multiplication et diversification des épreuves, contrôle de l'empereur dans les aspects les plus décisifs de la vie agonistique, etc. On doit souscrire à ce point de vue. Après avoir présenté quelques dates et périodisations et brièvement évoqué l'histoire des concours sous l'Empire, l'historien